La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N°1834 du 15 novembre 2024 - Prix : 1,20 €

Conférence départementale du PCF - Samedi 2 novembre

UNE BELLE JOURNÉE POUR LES COMMUNISTES DE L'AUBE

À l'occasion de la conférence départementale, Jean Pierre Cornevin, secrétaire départemental depuis 2000 a passé la main à Camille Lainé, militante à Romilly et ancienne secrétaire générale du MJCF.

PAR LDA

Une passation dans l'émotion et la fraternité

Séquence émotion ce samedi midi lors du discours de Jean Pierre Cornevin, en présence d'une centaine de personnes, communistes, compagnons de route, partenaires et amis. Il est revenu sur ces années de responsabilités; inutile de préciser qu'il était impossible de résumer 24 ans de militantisme en quelques minutes de prise de parole, mais les grands moments marquants étaient là et la puissance de l'engagement aussi.

Jean Lefèvre, directeur de *La Dépêche de l'Aube*, a lui aussi fait un discours pour rendre hommage et remercier notre camarade Jean Pierre. Discours plein de finesse, avec un brin de malice et toujours très à propos.

Jean-Pierre, comme tous les communistes de l'Aube, peut être fier du travail accompli. En effet, dans un département comme le nôtre, où la droite et l'extrême droite prennent malheureusement de plus en plus de place, les communistes aubois apparaissent comme les derniers remparts.

C'est le cas dans de nombreuses villes d'ailleurs, mais aussi à l'agglomération troyenne, où Jean Pierre lui-même, accompagné des autres élus communistes, fait entendre la voix de gauche à TCM.

Nouveau souffle et perspectives mais en continuité :

Camille Lainé prendra donc la relève, dans la continuité de Jean Pierre Cornevin, en mesurant les enjeux de cette responsabilité comme elle l'a dit dans son discours.

La ligne politique sera la même évidemment, conformément aux décisions communes prises par les communistes à leur 39e congrès en 2023. Mais le renouvellement apportera *« un nouveau souffle, une nouvelle touche »* comme le dit Jean Pierre Cornevin.

Et les défis sont nombreux ! La nouvelle secrétaire fédérale, après la séquence émotion, a commencé à dresser des perspectives pour la fédération auboise du PCF : le parti nationalement a lancé à la rentrée une grande campagne nationale sur l'emploi, l'industrie et les services publics, campagne à laquelle les communistes aubois souscrivent pleinement !

Vous avez d'ailleurs déjà pu le constater en lisant notre 4 pages spécial emploi de la semaine dernière, les militants communistes de l'Aube seront auprès des salariés en lutte du département mais seront aussi force de propositions ! C'est bien là tout l'enjeu, ne pas se contenter d'être uniquement *« en contre »* des politiques libérales mortifères mais de pouvoir proposer une alternative. Les communistes romillons, par exemple, sont à pied d'œuvre pour relancer l'ambition de refaire de Romilly la capitale du cycle dans le cadre de la mobilisation à Cycleurope.

Camille Lainé a également abordé les questions de santé, liées elles aussi à la campagne nationale du PCF. Les communistes aubois sont là encore fortement mobilisés sur cette question depuis déjà bien longtemps. Notre département étant un désert médical il y a fort à faire : manque de médecin, manque d'hôpitaux de proximité, fermetures de lieux de soins etc… Lors de la menace de fermeture de la clinique Pays de Seine, les communistes ont été au cœur de l'action, toujours, là encore, en proposant des solutions pour ramener la chirurgie dans le giron public ! Il en est de même pour la surcharge des urgences de Troyes, le manque de généralistes et bien d'autres encore. Cette question sera donc, elle aussi, au cœur des débats de la fédération de l'aube du PCF dans les semaines qui viennent !

Cette réception fraternelle pour célébrer la passation n'était pas placée sous le signe des adieux, bien au contraire, parce que même si Jean Pierre Cornevin passe la main, il reste communiste ! Il a *« le parti chevillé au corps »* donc nul doute qu'il sera de toutes les luttes.

Mais finalement c'est bien cela la marque de fabrique de toutes et tous les communistes aubois !

Aube - Santé

À CŒUR OUVERT

En France, chaque jour 200 femmes meurent d'une Maladie Cardio-Vasculaire ! Les MCV sont la 2ème cause de mortalité après les cancers et leur nombre progresse de 3,5% par an, plus particulièrement chez les femmes.

Le Centre de cardiologie de St-André-les-Vergers

PAR JEAN-MARIE GEORGES

Ces pathologies nécessitent une prise en charge rapide or dans notre département la densité des cardiologues est de 4,19 pour 100000 habitants alors que la moyenne nationale s 'élève à 10,7. Le délai d 'obtention d 'un RDV est de 53 jours en moyenne en France ; il varie de 3 à 9 mois dans l 'Aube. Les départs en retraite de 6 cardiologues libéraux sur 12 rendaient la situation gravissime.

En Mai 2023, le projet avant-gardiste, louable, du centre de cardiologie de St-André-les-Vergers promettait d 'offrir aux patient(e)s une structure accessible, accueillante, dotée d 'un matériel moderne et complet avec les promesses de subventions de la CPAM. Une bien belle et indispensable réalisation à la portée du plus grand nombre car conventionnée par la Sécu en secteur 1.

Pratiquement, 1 an plus tard, qu 'en est-il ? C 'est la douche froide : la Sécu n'honorerait pas ses engagements. En conséquence le cardiologue, réalisateur du projet initial choisit de poursuivre son activité en secteur 3 donc déconventionné. La raison essentielle de ce revirement déontologique est avant tout financier : *« La convention en secteur 1 avec la Sécu imposait des tarifs déterminés très éloignés, voire déconnectés des coûts réels d 'un cabinet... et fixés indépendamment des investissements lourds en matériel, en locaux et en charge de personnel »* Cf Doctolib.

Un exemple concret pour illustrer l 'ampleur de la désillusion :

- en secteur 1, prise en charge intégrale du coût des actes (à l 'exception des 2 € de franchise.)

- en secteur 3, coût pour le patient de la consultation en honoraires libres 120 € remboursés 0,96 € ! avec exonération de la franchise... quelle générosité !

Le reste à charge est donc de 119,04 €, plus éventuellement le prix du timbre pour l 'envoi de la feuille de soins - Kafkaien - À noter que bien souvent un acte supplémentaire complète le diagnostic, test d 'effort par exemple d'un coût de 150 € non remboursé lui non plus.

La santé est notre bien commun

Le PCF lutte pour une Sécurité Sociale du 21eme siècle non soumise à la loi de l'argent. La santé, c'est une globalité, prévention et soins pris en charge à 100% avec au coeur de l 'organisation le service public à l 'Hôpital et en ville seul capable de mettre L'HUMAIN D 'ABORD. Agissons à tous les niveaux : un petit vent d'en-bas peut se transformer en bourrasque d 'en haut.

L'HUMEUR DE CLÉMATITE

NID DE COUCOU

Qui se souvient de *« Vol au-dessus d'un nid de coucou »* ? Dans ce film de Miloš Forman, un sociopathe, remarquablement incarné par Jack Nicholson, simule l'aliénation pour se faire interner et échapper à la prison. Touché par la détresse et la solitude des patients, il s'oppose aux méthodes humiliantes et répressives de l'établissement et finit par être lobotomisé. La semaine dernière, l'élection de Trump m'y a fait repenser. Mais la distribution des rôles a changé. Le sociopathe va gouverner la plus grande puissance du monde. Et les lobotomisés sont ceux qui ont replacé à cette fonction l'instigateur d'un quasi coup d'État néo-fasciste après avoir perdu la précédente élection, condamné pour d'autres faits et méfaits par la justice de son pays. Le *« miraculé »*, disent ses partisans après qu'il a échappé à deux tentatives d'assassinat. Scottsdale, ville d'Arizona, a construit une réplique de la grotte de Lourdes, mais Stormy Daniels n'est pas Bernadette Soubirous.

Évidemment, tout ce que notre planète compte de *« démocrates »* et de faux culs s'est empressé de le féliciter. Macron y est allé de son couplet. La Présidente de la Commission européenne, madame Von der Leyen, a *« chaleureusement »* congratulé le féministe échevelé qui a sous sa perruque, entre autres mignardises, l'idée de mettre l'Union européenne à sa botte. Netanyahou se frotte les mains de la manne* d'engins de mort supplémentaires pour assouvir sa folie guerrière. Georgia Meloni voit en l'Italie et les USA des nations *« sœurs »*. L'amour facho. Le leader de la Ligue du Nord, Salvini, salue *« le bon sens »* et *« l'avenir [qui] gagnent »*. Un visionnaire ! À l'autre bout du monde, un autre sociopathe, Kim Jong-Un, remonte le feu sous la cocotte-minute. *« Je sais calculer le mouvement des corps pesants, mais pas la folie des foules »*, a dit Isaac Newton. Nous ne volons plus au-dessus, nous sommes dans le nid de coucou.

** À l'origine, nourriture miraculeuse envoyée aux Hébreux dans le désert.*

CEMOA Collectif d'Etudes du Mouvement Ouvrier Aubois

Invitation

Samedi 23 novembre 2024 à 10 h 00

Archives départementales de l'Aube

113, rue Étienne-Pédron à Troyes

Nous avons le plaisir de vous inviter à la présentation de l'ouvrage de Michel Choquart qui vient de paraître (Éditions du CEMOA) :

TROYES & L'AUBE

de la révolution de 1848 à l'assassinat de Jean Jaurès en 1914

HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE - Tome 1

En présence de l'auteur.

*Avec la participation de **Serge Wolikow**, professeur des universités, et de **Nicolas Dohrmann**, Directeur des Archives et du Patrimoine de l'Aube.*

LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

JE M'ABONNE POUR UN AN

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Tél :

☐ **Soutien : 40 € ou plus. 52 numéros** Version papier et numérique.

Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées)

☐ **20 € 52 numéros** Version papier et numérique.

Date : Signature

À retourner avec le règlement à :

La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole-France 10000 Troyes

ECOUTEZ-VOIR !

Ce qui nous chatouille & nous grattouille

SINGERIES

L'homme se trompe depuis toujours sur les gorilles. On a longtemps cru que le mâle dominant dirigeait seul son groupe. Moi, Tarzan ! Mais en observant méticuleusement ces primates en République centrafricaine, des chercheurs suisses* viennent récemment de mettre au jour une organisation démocratique très élaborée. Lorsque les quadrumanes doivent se déplacer pour trouver les fruits rares dont ils se nourrissent... ils votent ! Les adultes émettent des grognements pour indiquer leur intention de partir. Plus ils sont nombreux à grogner, plus le groupe est susceptible de s'ébranler. Mieux (pire, diront les machistes), dans ce concert rocailleux, la voix des femelles est prépondérante : les mâles savent qu'elles sont *« plus efficaces pour trouver les sources de nourriture »*, décrypte Lara Nellissen (une femme évidemment, diront les machistes), première autrice de l'étude. Les gorilles appliquent aussi un système de quorum. Si le nombre de ceux qui veulent se mettre en marche n'est pas suffisant, les anthropoïdes ne bougent pas d'un poil ! Tout cela sans agressivité. La minorité se plie à la décision majoritaire, consciente que l'entraide et la cohésion du groupe sont gages de sa survie.

Cet exemple résonne asynchroniquement, racontant une histoire décalée à l'heure où nos "*représentants*" gesticulent, avec d'un côté des bobos habillés en Bonobo** qui se la jouent populo, de l'autre des sapajous à peau lisse qui ne jurent que par la police. *« Si les singes avaient le talent des perroquets, on pourrait en faire des ministres »*, ironisait Chamfort au XVIIIème siècle. D'évidence, le moraliste se trompait. Ce sont les parlementaires qui feraient des gorilles tout à fait convenables s'ils voulaient bien se consacrer à l'intérêt collectif. *« Va prendre tes leçons dans la nature... »*, aurait dit Léonard de Vinci.

Rémi

** Travaux publiés dans la revue scientifique américaine Proceedings of the National Academy of Sciences.*

*** Polysémie : Bonobo est aussi une marque de vêtements « pas chers » et « responsables ».*

CONFERENCE

Romilly - Ile solaire flottante à la carrière de Saint Éloi

LES COMMUNISTES DONNENT LEUR AVIS

Ce projet pose question, notamment en raison de son emplacement. La section du PCF de Romilly a fait valoir son avis dans le cadre de l'enquête publique.

Les communistes de Romilly sont opposés à ce projet, malgré leur attachement au développement des énergies renouvelables, pour trois raisons essentielles :

1. Tout d'abord notre secteur est déjà fourni en équipements d'énergies renouvelables éoliennes et parcs photovoltaïques dont un de plusieurs hectares sur l'ancienne aérodrome de Romilly-sur-Seine. À cela s'ajoute la perspective d'un autre parc éolien sur la Commune de Pars-les-Romilly. Nous considérons donc que notre secteur à déjà beaucoup donné et qu'il faudrait repartir la réalisation de tels équipement sur l'ensemble du territoire national. En effet, les concentrer dans un même secteur, département ou région c'est y concentrer les nuisances qu'ils émettent.

2. La réalisation de cette centrale solaire flottante, compte tenu de sa surface et de son lieu d'implantation, ne manquera pas d'entraîner des conséquences négatives sur la biodiversité. À ce sujet l'autorité de l'environnement a formulé des recommandations.

3. La carrière de Saint Éloi est très proche de la vélo voie du canal de Haute-Seine, du stade Bardin-Gousseray, du parc de la Béchère et du cercle hippique. Un projet de base de loisirs peut donc y être imaginé permettant aux populations de ce secteur de l'Aube et de la Marne de disposer d'un équipement public complet et diversifié pour une meilleure qualité de vie avec de l'emploi et de l'activité économique

Au lieu d'une ile solaire, ce projet de base de loisir pourrait être discuté entre les différents acteurs : le propriétaire, les collectivités locales : Communes et Communautés de communes, Conseils départementaux Aube et Marne, Région Grand-Est et l'État. Puis ensuite le mettre en débat avec les habitants pour en définir les grandes lignes afin de le mettre à l'étude.

LDA

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLELOUP du 04/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière - Dénomination sociale : SCI 4PR - Siège social : 8 Rue Baltet Petit, 10350 VILLELOUP - Objet social : L'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail à destination des professionnels et des particuliers ou autrement de tous droits ou biens immobiliers - La mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction - Le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail,...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non pour la réalisation de l'objet social. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : M. Victorien PESENTI, demeurant 37 Rue Louis Hesselin 10600 VILLACERF et M. Valentin PESENTI-REDEUILH, demeurant 8 Rue Baltet Petit 10350 VILLELOUP - Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales - Immatriculation de la Société au RCS de TROYES.

CHRISMA
Société civile immobilière
Au capital de 205 000 euros
Ancien siège social :
40 Impasse du Closet
10270 Lusigny sur Barse
Nouveau siège social :
3 rue de l'Égalité - 10800 Buchères
852 506 237 RCS TROYES

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 24 octobre 2024, il a été décidé de transférer le siège social du 40 impasse du Closet 10270 Lusigny sur Barse au 3 rue de l'Égalité 10800 Buchères, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Troyes.

Pour avis La Gérance

LA POMMERAIE
Société en nom collectif en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social : 36, Grande Rue saint Laurent
10400 NOGENT SUR SEINE
Siège de liquidation : 44 Rue Principale
10290 FAYS LES MARCILLY
530 633 296 RCS TROYES

L'Assemblée Générale réunie le 15/10/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christophe LHOTELLIER, demeurant 44 Rue Principale – 10290 FAYS LES MARCILLY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 30/06/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 octobre 2024,
Madame Micheline Odette Charlotte ALIBERT, en son vivant retraité, demeurant à TROYES (10000) 6 rue des bas Trévois.
Née à TROYES (10000), le 5 mai 1929.
Veuve de Monsieur Jean Marie Pierre Robert BRUN et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à PONT-SAINTE-MARIE (10150) (FRANCE), le 7 octobre 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand MANDRON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD, Thierry BELLET, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 16 octobre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bertrand MANDRON, Notaire à TROYES 15 Quai Lafontaine, référence CRPCEN : 10061, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 août 2015,
Monsieur Jean-François Désiré DESMET, en son vivant Retraité, demeurant à PINEY (10220) 17 rue du Stade.
Né à ROMILLY-SUR-SEINE (10100), le 1er juillet 1928.
Veuf de Madame Michèle Marie Madeleine PRÉVOT et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à PINEY (10220) (FRANCE) , le 27 janvier 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand MANDRON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD, Thierry BELLET, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 19 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Bertrand MANDRON, notaire à TROYES, 15 Quai Lafontaine référence CRPCEN : 10061, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

BREVES

Aube

LES BOULANGERS SONT DANS LE PÉTRIN

Le coût de l'énergie fragilise les artisans boulangers. Notre département n'y échappe pas. Certains ferment boutique, ce fut le cas à Bouilly cet été. La population fut solidaire pour trouver une solution, mais tout aussi honorable qu'elles peuvent l'être, ces gestions d'urgence, ne règlent pas le problème de fond.

Quand une boulangerie ferme, c'est le village qui se meurt, ils sont l'âme d'un village et permettent ce lien social primordial. Ce qui est vrai pour le boulanger est vrai pour bon nombre de nos concitoyens qui n'ont pas les moyens de se chauffer correctement l'hiver.

Comment en sommes-nous venus là ?

Depuis l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, l'EDF fut disloquée et privée de ses activités rentables, les prix ont flambé pour le plus grand profit des géants de l'énergie au détriment des consommateurs. La concurrence, c'est la loi du marché, un parasite qui se goinfre au détriment des consommateurs.

Et pourtant, au lendemain de la guerre, le communiste Marcel Paul, ministre de la Production industrielle, conformément au programme de la Résistance, créa l'EDF et GDF, assurant l'indépendance énergétique de la France, permettant l'accès à l'énergie électrique et gazière pour les industriels et les particuliers à travers tout le territoire, à un prix abordable.

C'était le temps des jours heureux…

Louis Michel

LE CAPITALISME EST UNE HORREUR

On ne peut pas les éviter, (à moins d'être ermite au fin fond de la Mongolie), sur les panneaux publicitaires, à la télé, à la radio, dans les journaux (sauf dans vos deux préférés : *L'Humanité* et *La Dépêche de l'Aube*)… De quoi donc ? les pubs ! pour les jouets, les ripailles, huitres et plats cuisinés à foison, les champagnes, les parfums, les beaux vêtements de fêtes, les menus des restaurants… N'en jetez plus, c'est à vomir !

Et pendant ce temps-là, Madame la Marquise, les Restos du cœur, le Secours populaire, la Croix rouge, Emmaüs, le Secours catholique, et tous les autres se battent pour obtenir de quoi nourrir, NOURRIR !! ceux, de plus en plus nombreux, qui viennent frapper à leurs portes.

Et pendant ce temps-là, Madame la Marquise des milliards d'euros arrosent des actionnaires repus ou s'envolent vers des îles paradisiaques où ces *« pôvres »* n'iront jamais.

Si c'est *« une connerie la guerre »*, Madame la Marquise, le capitalisme est une horreur.

Joël De Paepe

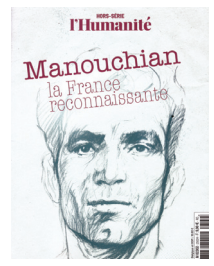

Manouchian
la France reconnaissante
9,90€

Manouchian la France reconnaissance

Nom - Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....

Je commande : ☐ **exemplaire (s) à 9.90 € + 3 € de port**
Total : ☐ **€**
Je joins mon réglement à l'ordre de : ***ADF PCF 10***
À retourner à :
Fédération de l'Aube du PCF 22Ter av Anatole France 10000 TROYES

La Dépêche de l'Aube
www.ladepechedelaube.org

Société nouvelle La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES Tél.: 03 25 73 32 82 - Fax: 03 25 73 84 13 - Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - SARL au capital de 300 €. Durée : 99 ans - Gérant-directeur de la publication : Jean LEFEVRE - Associés à parts égales : Jean Lefèvre, Anna Zajac, Hugues Petitjean, Pierre Mathieu, Geneviève Delabruyère - Inscription Commission Paritaire n° 1025 C 87550 - Abonnements : 1 an = 20 €- Régie, publicité, petites annonces : La Dépêche de l'Aube - Imprimerie LA DEPÊCHE DE L'AUBE 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES.